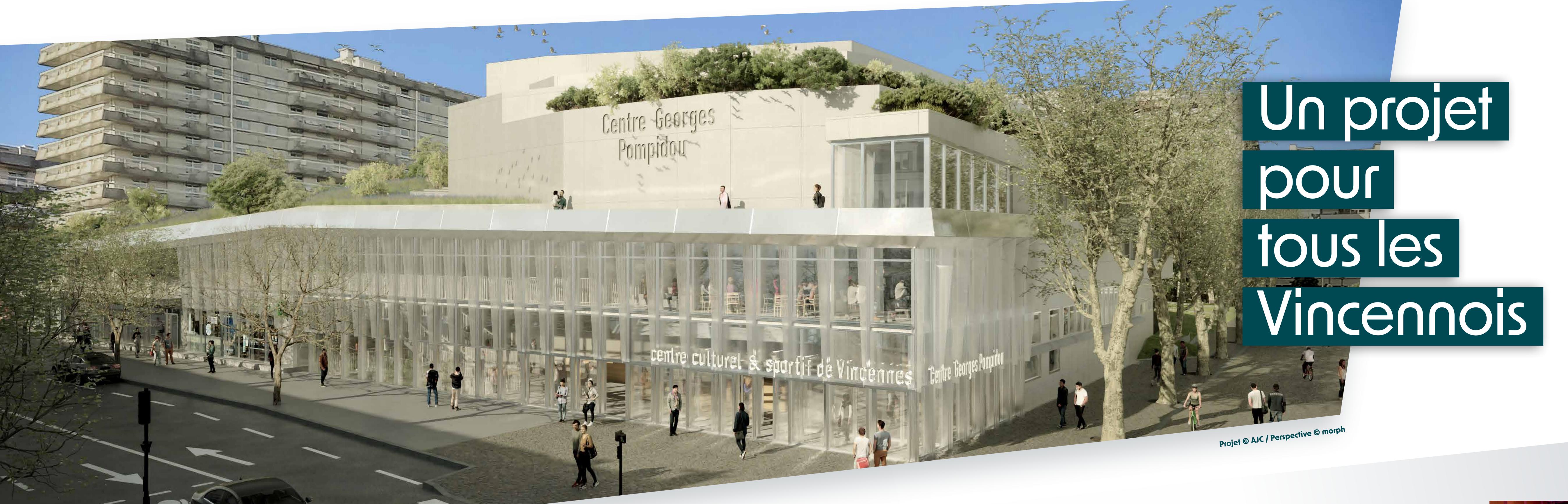
CENTRE GEORGES-POMPIDOU



la ville investit pour préparer l'avenir

L'adaptation technique et la rénovation du centre Georges-Pompidou est une opportunité rare de faire de cet équipement un bâtiment durable, intégré dans son environnement, et bien-sûr complètement opérationnel : un bel espace de vie, ouvert sur la ville, au service du rayonnement de Vincennes mais aussi et surtout de tous ses habitants"

Charlotte Libert-Albanel, Maire de Vincennes conseillère régionale d'Île-de-France

2021

Mars

Lancement du concours d'architecture, voté à l'unanimité par le Conseil municipal.

Objectif:

Offrir aux Vincennois et aux artistes une salle de spectacle modernisée, permettant une programmation culturelle diverse, rénover le gymnase notamment pour s'affranchir de la limitation d'accès aux espaces en sous-sol, et créer un nouveau lieu trait d'union pour proposer des fonctions complémentaires.

Printemps/été

Consultation des associations utilisatrices, concertation avec les Vincennois sur les usages.

2022:

Présentations publiques du projet retenu, proposé par le cabinet AJC (atelier Joulin-Chochon). Engagement du dialogue constructif avec les architectes pour adapter le projet aux attentes et remarques exprimées par les Vincennois.

2023:

Finalisation du projet architectural, dépôt du permis de démolir et de construire. Premières interventions préparatoires sur la salle de spectacle.

2024:

Démarrage des travaux de curage. En fin d'année, début de l'opération de déconstruction/construction.

Durée prévisionnelle des travaux : 30 mois Métropole du Grand Paris, financeur à hauteur de 1 000 000 €





UN PEU D'HISTOIRE



concerne l'ensemble

des habitants, toutes

générations confondues

Le centre Georges-Pompidou a vu le jour dans le cadre d'une vaste opération de réhabilitation du quartier, l'opération « K ». C'est en 1973 que le plan d'aménagement de la ZAC a prévu à cet emplacement la création d'un centre culturel et sportif.

Il a été **inauguré le 21 octobre 1978.** À la fin des années 1990, une modification était apportée à l'aspect extérieur, avec la fermeture et le réaménagement de son hall.

Mais en 45 ans au service des Vincennois,

le lieu accuse une certaine fatigue : problèmes d'étanchéité, incompatibilité avec les normes actuelles de sécurité et d'accessibilité, structure de la scène limitant la variété des spectacles accueillis...



+ de 10 000 spectateurs chaque année dans la salle de spectacle

+ de 2 500 adhérents d'associations sportives chaque semaine.

2 500 élèves des écoles qui fréquentent chaque année ce lieu



UN JARDIN APAISÉ EN PLEIN CENTRE-VILLE





LE SPORT AU CŒUR DE LA VILLE



Un plateau sportif fonctionnel grâce à la réfection de la charpente et une attention particulière sur la gestion de l'éclairage, ainsi qu'une acoustique qualitative

Cinq grands vestiaires, dotés de blocs sanitaires adaptés
Une salle de sport connectée permettant d'accueillir des événements grand public



UN ÉCRIN POUR LA CULTURE



Une tribune télescopique permettant d'accueillir 564 places

gradin déployé; et 306 places assises + 750 places debout en parterre dans sa configuration maximale.

Des équipements techniques de pointe, notamment sur le volet acoustique, un plateau scénique de belle dimension, des loges, une salle polyvalente et de répétition



UN LIEU TRAIT D'UNION



Espaces partagés pour venir télétravailler ou organiser des réunions en petits comités, voir une exposition, suivre des formations, expérimenter un fablab, s'essayer à l'esport...



UN BATIMENT SOUCIEUX DE L'ENVIRONNEMENT ET DE SON ENVIRONNEMENT!

Un volume découpé pour plus



Projet © AJC / Perspective © morph

 Les arbres environnants majoritairement préservés

avec le plus grand soin, comme l'exige le PLUi. Le projet ne prévoyant pas de modifier les fondations existantes, les racines des arbres ne seront pas agressées pendant la phase travaux. Seuls quelques pins situés au nord de la parcelle ne pourront être conservés en raison de la mise en conformité au titre de la réglementation incendie pour le positionnement des sorties de secours du centre sportif enterré en 2^e sous-sol.

• Biodiversité: Un mur arborescent entoure une partie de la cage de scène, pour un double usage : acoustique (parois minérales avec intégration de végétation) et accueil/abris favorables à la biodiversité. Viendront y nicher des oiseaux divers autant que des insectes.

des vis-à-vis végétalisés pour un lieu à la fois vivant et calme.

- Une toiture en épannelage : dans les étages supérieurs, la façade est en recul maximum par rapport aux immeubles riverains, avec une distance de 25 m vis-à-vis des façades voisines au plus haut du bâtiment. Au niveau des vitrages, plusieurs systèmes permettront de briser la vue. Le nouvel ensemble reste deux fois moins haut que les immeubles environnants.
- Des choix techniques respectueux du voisinage. La cage de scène est limitée à 15,5 m de hauteur ; les locaux techniques ne sont pas situés au niveau de la toiture pour éviter les nuisances sonores.
- Des choix de matériaux plus vertueux. Large recours au béton bas-carbone pour l'ossature du nouvel équipement. Travail sur l'isolation et la performance des matériaux.
- Un système de géothermie sur sondes pour couvrir une partie des besoins énergétiques du bâtiment.

